



Note d'

Numéro 60
Mai 2014

information

du SRED

Service de la recherche en éducation
Département de l'instruction publique, de la culture et du sport

Analyse de la charge de travail des enseignant-e-s de l'enseignement primaire ordinaire (ATE III)

Franck Petrucci, Édith Guilley, François Ducrey, Youssef Hrizi et Elisabeth Issaieva Moubarak-Nahra

Depuis 2010, le service de la recherche en éducation (SRED) a conduit une série de quatre recherches sur la thématique de la charge de travail des enseignant-e-s de l'enseignement public à Genève. Ces études apportent un regard sur chacun des degrés d'enseignement. Ainsi, les deux premiers volets publiés en 2010 se sont focalisés sur les enseignant-e-s du secondaire (ATE I) et des centres de formation professionnelle (ATE II). En 2013, deux derniers volets se sont centrés sur les enseignant-e-s du primaire ordinaire (ATE III) et de l'enseignement spécialisé (ATE IV). La présente note reprend les résultats les plus significatifs de l'étude menée auprès des enseignant-e-s de l'enseignement primaire.

La notion de charge de travail des enseignant-e-s est complexe car elle renvoie à plusieurs phénomènes particuliers dont la compréhension nécessite d'interroger l'essence même de l'activité de l'enseignement. Certes, comme tout travail humain, l'activité d'enseignement est composée de plusieurs tâches et est en grande partie codifiée et réglementée. Mais elle comporte également des spécificités et des incertitudes liées à son objet – les élèves – et au processus d'interaction qui est central (Amigues, 2002 ; Clot, 1999 ; Tardif & Lessard, 2000). Tout ceci se traduit à la fois par la présence de tâches multiples (enseigner, évaluer, préparer les leçons, échanger avec les partenaires, surveiller, etc.) dont la réalisation est attendue, et par la transformation de ces mêmes tâches en travail effectif de la part des enseignant-e-s sous l'influence de contraintes et divers facteurs (Bayer, 1986 ; Durand, 1996 ; Tardif & Lessard, 2000). De quelles contraintes et facteurs s'agit-il précisément ? Différentes catégorisations des contraintes et facteurs sont proposées dans la littérature. Ainsi, Bayer & Ducrey (2001) distinguent trois types de contraintes qui pèsent sur l'enseignement : de programme (en fonction des finalités), de fonctionnement (effectifs, temps scolaire, etc.) et de forme (tâches spécifiques en classe, interaction maître-élève). Une autre série, semblable mais plus détaillée et considérée comme directement

reliée à la charge de travail des enseignant-e-s, est proposée par Tardif & Lessard (2000). Celle-ci différencie les principaux facteurs qui, selon les auteurs, affectent la charge de travail des enseignant-e-s : les ressources matérielles disponibles ; le cadre socio-économique et institutionnel ; « l'objet du travail » tel la taille de groupes, les caractéristiques des élèves ; les phénomènes liés à l'organisation du travail : temps officiel, fonction, finalités, diversité des tâches ; les exigences formelles ou bureaucratiques à remplir : tâches administratives, réunions ; les stratégies des enseignant-e-s afin de gérer les différentes contraintes.

L'importance de ces facteurs et la part de la charge de travail qu'ils peuvent expliquer est cependant variable. Pour comprendre la charge de travail des enseignant-e-s, il ne suffit pas, en fait, d'ajouter ces facteurs mais il faut s'intéresser à la synergie qu'ils peuvent constituer (Messing, Escalona, Seifert & Demchuk, 1996).

Évaluer la charge de travail : quelles sont les tâches structurant le travail des enseignant-e-s du primaire ?

Afin d'évaluer la charge de travail des enseignant-e-s, il est nécessaire de prendre en compte le fait que l'enseignement est une activité complexe, recouvrant une diversité de tâches, en plus de l'enseignement proprement dit. C'est pour cette raison que les cher-



REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX



Service
de la recherche
en éducation

cheurs procèdent à une quantification et classification de la diversité des tâches. Dès lors que les tâches composant le travail des enseignant-e-s sont identifiées, il devient possible d'estimer l'impact de certains facteurs que la littérature a distingués.

En s'inspirant de ces éléments, ainsi que de l'analyse du cahier des charges des enseignant-e-s du primaire du canton de Genève et d'une série de sept entretiens semi-directifs auprès d'enseignant-e-s, d'un directeur d'établissement et d'une formatrice intervenant à l'Institut universitaire de formation des enseignants (IUFE), nous avons identifié quinze tâches différentes qui se répartissent dans les trois catégories ci-dessous.

- La première catégorie correspond aux tâches réalisées pendant le temps de présence obligatoire dans l'établissement, qui se compose essentiellement de l'enseignement en classe mais aussi de l'accueil scolaire et de la surveillance des récréations. Contrairement à ce qui s'est fait pour les autres tâches, ce temps n'a pas été quantifié par les en-

seignant-e-s mais a été directement déterminé sur la base des taux d'activité (par exemple 24h par semaine pour un-e enseignant-e travaillant à 100%).

- Une seconde catégorie regroupe des tâches d'ordre « pédagogique ». Elles englobent la préparation et la planification de l'enseignement ainsi que l'évaluation (élaboration et correction).

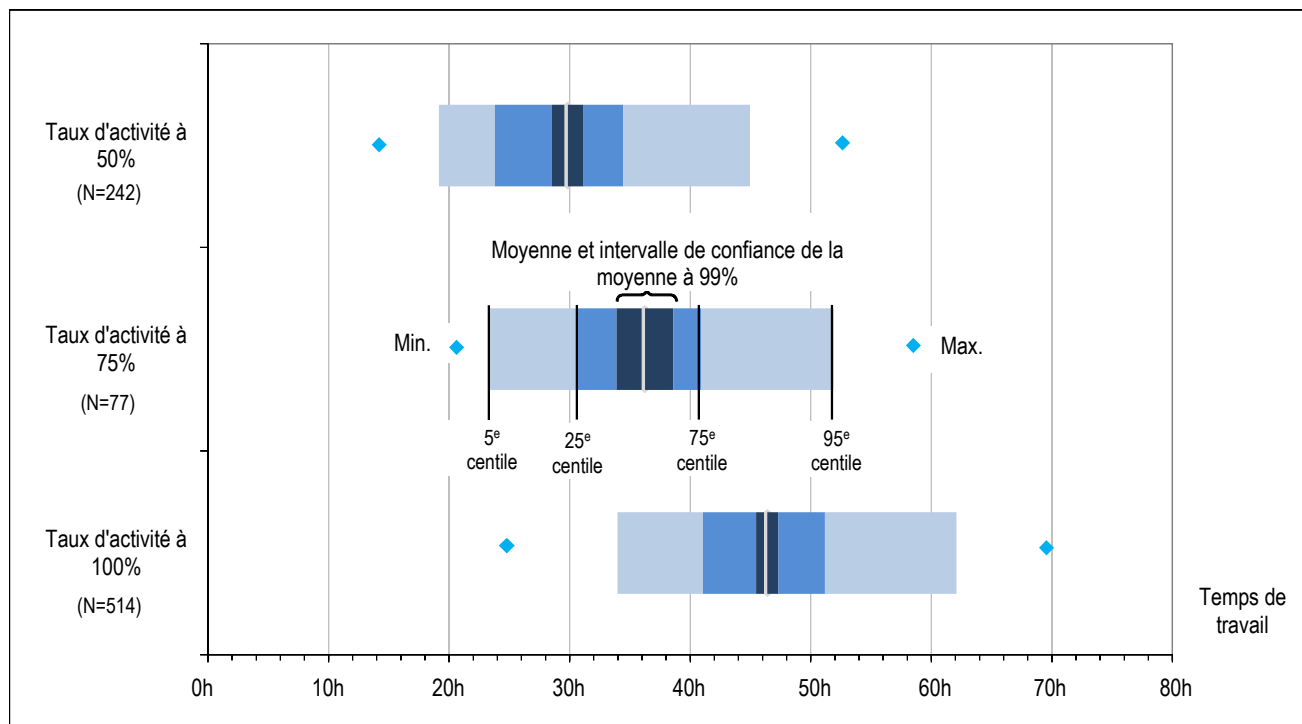
- Les tâches d'organisation et de gestion constituent une troisième catégorie. On y trouve les temps de travail en commun (TTC), la concertation entre collègues (hors TTC), les temps de réflexion et de discussion avec l'autorité scolaire (hors TTC), la concertation avec les autres partenaires, les entretiens avec les parents d'élèves, les échanges personnalisés avec les élèves. Viennent ensuite les tâches administratives définies comme telles mais aussi le traitement des courriels, la consultation de sites métiers, la rédaction de rapports ou la constitution de dossiers d'élèves. Enfin, les tâches dont la fréquence a un caractère plus ponctuel ont été agrégées sous une modalité « autre tâche ». Il s'agit, par exemple,

de la participation à la formation continue ou de la mise à jour de connaissances professionnelles, de la préparation et de la participation à des excursions ou à des camps, de tâches liées aux carnets scolaires ou encore de la participation au conseil d'établissement.

Objectifs de l'étude

Dans un premier temps, nous nous sommes attaché-e-s à mettre en évidence les différentes tâches qui composent le travail hebdomadaire des enseignant-e-s. Nous avons ensuite quantifié la charge de travail hebdomadaire (en heures) puis observé la place qu'occupe chacune des tâches dans la totalité des heures de travail hebdomadaire rapportées par les enseignant-e-s. Dans un troisième temps, nous avons identifié les facteurs (personnels et structurels) induisant des variations sur la répartition des tâches. Pour finir, nous nous sommes intéressé-e-s à la manière dont les enseignant-e-s perçoivent leur propre charge de travail.

Graphique 1. Charge de travail hebdomadaire (exprimée en heures) des enseignant-e-s du primaire selon leur taux d'activité



N.B. Seules les personnes travaillant à des taux d'activité de 50%, 75% et 100% sont prises en compte dans ce graphique.

Clé de lecture

La charge de travail hebdomadaire des enseignant-e-s est présentée sous la forme d'un nombre d'heures moyen et d'une dispersion autour de cette moyenne à l'aide du graphique connu dans la littérature sous le nom de « box plot » ou « boîte à moustaches ».

La longueur de la boîte rend compte de la dispersion des valeurs. De façon générale, la dispersion sera d'autant plus grande que la boîte sera étendue.

On rappelle que le 5^e centile correspond au nombre d'heures en dessous duquel est située la charge de travail des 5% d'enseignant-e-s ayant déclaré les volumes horaires les plus faibles. Inversement, le 95^e centile correspond au nombre d'heures au-dessus duquel se situe la charge de travail des 5% d'enseignant-e-s ayant déclaré les volumes horaires les plus importants.

L'intervalle de confiance à 99% de la moyenne est représenté dans les graphiques relatifs à la dispersion des volumes horaires hebdomadaires déclarés par les enseignant-e-s. Il correspond à l'intervalle dans lequel la « vraie valeur » de la charge de travail moyenne, estimée pour une catégorie donnée d'enseignant-e-s, a 99% de chances de se trouver.

Méthode

Les enseignant-e-s du primaire ont été interrogé-e-s au moyen d'une enquête en ligne. Ces dernier-ère-s avaient pour consigne de remplir l'agenda sans tenir compte des tâches effectuées durant les heures de présence obligatoire dans l'établissement. La période d'enquête, qui s'étendait du 14 janvier au 24 février 2013, a été retenue car elle comporte des semaines assez représentatives de la charge de travail « moyenne » des enseignant-e-s du primaire.

Questionnaire

Le questionnaire adressé aux enseignant-e-s est structuré en trois parties. La première partie permet de recueillir des données liées à la situation personnelle de l'enseignant-e (genre, âge, années d'expérience) et à son statut professionnel (taux d'activité, fonction(s) occupée(s), travail en duo pédagogique, degré(s) d'enseignement, nombre d'élèves concernés par l'enseignement). La seconde partie se focalise sur l'organisation du temps de travail au cours d'une semaine. Un agenda détaillé pour chaque jour de la semaine (du lundi au dimanche) permet de recueillir le temps consacré aux différentes tâches réalisées par les enseignant-e-s en de-

hors du temps de présence obligatoire dans l'établissement. La troisième partie permet de cerner la perception qu'ont les enseignant-e-s de leur charge de travail.

Champ de l'étude

La population interrogée est constituée de l'ensemble des enseignant-e-s nommé-e-s travaillant dans les écoles primaires publiques genevoises à la rentrée 2012, soit 2'136 personnes. Les enseignant-e-s en formation ainsi que celles et ceux effectuant des remplacements ont été exclu-e-s de l'enquête. Le taux de participation à l'enquête s'élève à près de 43% (soit 915 répondant-e-s).

Principaux résultats

Nous présenterons ici uniquement les résultats les plus significatifs de notre recherche, dont le détail pourra être consulté dans le rapport complet (Ducrey et al., 2014a).

De fortes variabilités dans les volumes horaires

L'enquête révèle que la moyenne hebdomadaire est de 46 heures 20 minutes pour un plein temps, 36 heures 15 minutes pour un trois-quarts temps et 29 heures 50 minutes pour un mi-temps (**Graphique 1**). Il convient de relever la très

forte variabilité du temps de travail entre enseignant-e-s, et ce quel que soit le taux d'activité considéré. Par exemple, parmi les enseignant-e-s qui travaillent à temps plein, la différence entre le plus faible volume horaire déclaré et le plus important équivaut à 44 heures et 30 minutes.

Cette grande hétérogénéité n'est pas une spécificité de l'enseignement primaire puisqu'elle s'observe aussi dans les autres degrés d'enseignement (Ducrey et al., 2014b ; Ducrey et al., 2010a ; Ducrey, Hrizi, & Issaieva Moubarak-Nahra, 2010b) et dans plusieurs études quantitatives menées dans des pays occidentaux, dont la Suisse (Angle et al., 2008 ; Direction de l'évaluation et de la prospective, 2001 ; Landert & Brägger, 2009 ; Menter et al., 2006).

La répartition des tâches des enseignant-e-s du primaire

Le second objectif de cette recherche est de décrire la répartition (en %) qu'occupe chacune des tâches hebdomadaires dans la totalité des heures déclarées. Cela permet de comparer la répartition des tâches en faisant abstraction des taux d'activité qui diffèrent d'un-e enseignant-e à l'autre.

Le temps de présence obligatoire dans l'établissement représente la moitié

Tableau 1. Répartition des tâches du travail hebdomadaire des enseignant-e-s du primaire

Tâches composant le travail hebdomadaire des enseignant-e-s	Ensemble des enseignant-e-s du primaire (N=915)
Temps de présence obligatoire dans l'établissement	50.4%
Tâches pédagogiques dont	26.8%
... Préparation et planification enseignement	17.1%
... Elaboration évaluations	4.4%
... Correction évaluations	5.3%
Tâches d'organisation et de gestion dont	22.8%
... TTC de réflexion pédagogique	1.7%
... TTC informatifs et fonctionnement de l'établissement	2.1%
... Concertation entre collègues (hors TTC)	4.0%
... Temps de réflexion et de discussion avec l'autorité scolaire (hors TTC)	0.8%
... Concertation avec les autres partenaires	0.8%
... Entretien avec les parents d'élèves	2.6%
... Echanges personnalisés avec les élèves	0.7%
... Rédaction de rapports et constitution de dossiers d'élèves	1.4%
... Traitement courriels, consultation sites métiers (ETIDEP)	4.5%
... Tâches administratives	2.2%
... Autre tâche	2.0%

du temps de travail hebdomadaire des enseignant-e-s (**Tableau 1**). Les parts du temps de travail dévolues à des tâches d'ordre pédagogique et à des tâches d'organisation et de gestion sont quant à elles d'environ 27% et 23%. Le temps de travail hors enseignement est donc tout aussi important que le temps de travail en classe en présence des élèves.

En dehors de la présence obligatoire dans l'établissement, la tâche à laquelle les enseignant-e-s consacrent le plus de temps est la préparation et la planification de leur enseignement (17%). L'évaluation, qui correspond au reste des tâches pédagogiques réalisées, occupe environ 10% du temps (respectivement 4.4% pour l'élaboration des évaluations et 5.3% pour leur correction). Les tâches prépondérantes d'organisation et de gestion sont le traitement des courriels et la consultation de sites métiers (ETIDEP) (4.5%), la concertation entre collègues (hors TTC) (4%), les entretiens avec les parents d'élèves (2.6%) et les tâches administratives (2.2%). A l'inverse, on peut remarquer que certaines tâches ne représentent qu'une part relativement faible de la charge de travail hebdomadaire. C'est par exemple le cas des échanges

personnalisés avec les élèves en dehors du temps de présence obligatoire, de la réflexion/discussion avec l'autorité scolaire (hors TTC) ou encore de la concertation avec d'autres partenaires de l'école (éducateurs, logopédistes, etc.).

La répartition des tâches selon le taux d'activité

Un troisième objectif de la recherche était d'examiner les effets d'un certain nombre de facteurs personnels ou structurels sur la répartition des tâches. Concernant les facteurs personnels, le seul qui semble avoir une influence est le taux d'activité. De manière générale, plus ce taux est important et plus la part du temps de travail hebdomadaire correspondant à de la présence obligatoire dans l'établissement (donc, approximativement à de l'enseignement face aux élèves) est élevée (**Tableau 2**). Autrement dit, plus le taux d'activité est faible et plus les parts du temps de travail consacrées à des tâches d'organisation et de gestion ont tendance à être importantes. En ce qui concerne les tâches à caractère pédagogique, on peut remarquer que la part du temps dévolue à l'évaluation (élaboration et correction) reste de l'ordre de 10% quel que soit le

taux d'activité de l'enseignant-e (hormis pour les quelques enseignant-e-s travaillant entre 60 et 70%). En revanche, la part du temps de travail consacrée à la préparation et à la planification de l'enseignement diminue à mesure que le taux d'activité s'accroît. Ainsi, alors que les enseignant-e-s qui travaillent à mi-temps occupent 19.7% de leur temps à cette activité, ce chiffre passe à 15.8% chez celles et ceux qui exercent leur activité professionnelle à temps plein. Dans les tâches d'organisation et de gestion, celles qui différencient le plus les enseignant-e-s selon le taux d'activité sont la concertation entre collègues (hors TTC) (5.4% chez les mi-temps contre 3.3% chez les temps complets) et le traitement de courriels et la consultation de sites métiers (ETIDEP) (5.6% chez les mi-temps contre 3.8% chez les temps complets).

La répartition des tâches selon la fonction occupée

L'examen de la répartition des tâches hebdomadaires selon la fonction occupée par les enseignant-e-s met en évidence quelques différences (**Tableau 3**). Ainsi, les enseignant-e-s titulaires de classes (TiT) consacrent la moitié de leur temps de travail aux tâches accomplies durant

Tableau 2. Répartition des tâches du travail hebdomadaire des enseignant-e-s du primaire selon le taux d'activité

Tâches composant le travail hebdomadaire des enseignant-e-s	Taux d'activité 45% - 55% (N=260)	Taux d'activité 60% - 70% (N=17)	Taux d'activité 75% - 85% (N=99)	Taux d'activité 90% - 100% (N=539)
Temps de présence obligatoire dans l'établissement	43.6%	48.3%	53.1%	53.3%
Tâches pédagogiques dont	29.5%	23.3%	25.4%	25.9%
... Préparation et planification enseignement	19.7%	18.8%	16.9%	15.8%
... Elaboration évaluations	4.8%	3.1%	4.3%	4.3%
... Correction évaluations	4.9%	1.5%	4.2%	5.8%
Tâches d'organisation et de gestion dont	26.9%	28.4%	21.6%	20.8%
... TTC de réflexion pédagogique	2.2%	2.2%	1.9%	1.5%
... TTC informatifs et fonctionnement de l'établissement	2.4%	1.7%	2.3%	1.9%
... Concertation entre collègues (hors TTC)	5.4%	4.5%	4.0%	3.3%
... Temps de réflexion et discussion avec l'autorité scolaire (hors TTC)	0.8%	1.0%	0.8%	0.7%
... Concertation avec les autres partenaires	0.9%	0.5%	0.7%	0.8%
... Entretien avec les parents d'élèves	2.6%	1.1%	2.6%	2.6%
... Echanges personnalisés avec les élèves	0.6%	0.8%	0.5%	0.7%
... Rédaction de rapports et constitution de dossiers d'élèves	1.6%	1.1%	1.3%	1.4%
... Traitement courriels, consultation sites métiers (ETIDEP)	5.6%	8.2%	4.3%	3.8%
... Tâches administratives	2.4%	2.6%	1.9%	2.1%
... Autre tâche	2.4%	4.7%	1.4%	1.8%

le temps de présence obligatoire dans l'établissement, l'autre moitié étant dévolue aux tâches pédagogiques (27.5%) et aux tâches d'organisation et de gestion (22.6%). De par la nature de sa fonction, ce groupe d'enseignant-e-s accorde proportionnellement plus de temps que les autres (CLACC, ECSP, MS) aux tâches liées à l'évaluation des élèves (11% de leur temps de travail).

En ce qui concerne les enseignant-e-s chargé-e-s du soutien pédagogique (ECSP), le temps de présence obligatoire représente 52.2% de leur travail. La part dédiée aux tâches pédagogiques est un peu moins importante que chez les autres enseignant-e-s puisque les ECSP n'ont pas pour objectif premier d'évaluer les élèves. Toutefois, nous noterons que la préparation et la planification ainsi que les échanges avec les collègues occupent une part importante de leur temps de travail (respectivement près de 18% et 6%).

Les enseignant-e-s responsables d'une structure d'accueil (CLACC) se démarquent de leurs collègues de par l'importance qu'occupent les différentes

tâches d'organisation et de gestion (environ 30%) dans leur travail. Ce groupe alloue proportionnellement plus de temps aux tâches administratives que les autres enseignant-e-s (4.5% contre 2.2% en moyenne pour l'ensemble du corps enseignant).

Chez les maître-sse-s spécialistes (MS), il existe des différences selon la discipline enseignée. Ainsi, chez les MS éducation musicale et rythmique (MS EMR), le temps de présence obligatoire dans l'établissement représente un peu moins de la moitié de leur temps de travail (47%) alors que chez les MS des autres disciplines (MS CM, MS AV), ce temps de présence occupe une place plus importante (environ 60% de leur temps de travail). Par ailleurs, les MS éducation musicale et rythmique ont la particularité d'allouer la part la plus importante de leur temps de travail aux tâches de type pédagogique (30%), principalement pour la préparation et la planification des leçons (23.8% contre 17.1% en moyenne pour l'ensemble du corps enseignant).

Comment les enseignant-e-s perçoivent leur charge de travail ?

Cette étude s'est également intéressée à la perception qu'ont les enseignant-e-s de leur propre charge de travail. Pour ce faire, nous avons demandé aux enseignant-e-s, dans un premier temps, d'indiquer s'ils estiment que le temps qu'ils peuvent allouer durant la semaine aux différentes tâches est « très insuffisant », « insuffisant », « suffisant » ou « largement suffisant » (**Graphique 2**).

De manière générale, la majorité des enseignant-e-s déclarent avoir suffisamment de temps pour accomplir les tâches d'ordre pédagogique, particulièrement pour les tâches relatives à l'évaluation. Les avis semblent néanmoins plus partagés quant au temps alloué à la préparation et planification de l'enseignement puisque 40% le jugent insuffisant alors que 60% le considèrent suffisant.

Pour la réalisation des tâches que l'on peut qualifier de type « relationnel », les enseignant-e-s estiment que le temps

Tableau 3. Répartition des tâches du travail hebdomadaire des enseignant-e-s du primaire selon la fonction occupée

Tâches composant le travail hebdomadaire des enseignant-e-s	TiT (N=735)	MS CM (N=27)	MS EMR (N=28)	MS AV (N=22)	CLACC (N=11)	ECSP (N=44)	Deux fonctions (N=48)
Temps de présence obligatoire dans l'établissement	49.9%	59.7%	47.0%	59.3%	46.3%	52.2%	50.9%
Tâches pédagogiques dont	27.5%	22.6%	29.8%	18.5%	23.4%	19.8%	27.2%
... Préparation et planification enseignement	16.7%	17.5%	23.8%	14.6%	15.3%	17.8%	19.2%
... Elaboration évaluations	4.8%	3.7%	3.9%	2.5%	2.3%	1.2%	3.5%
... Correction évaluations	6.0%	1.5%	2.0%	1.4%	5.8%	0.8%	4.5%
Tâches d'organisation et de gestion dont	22.6%	17.7%	23.2%	22.2%	30.3%	27.9%	21.9%
... TTC de réflexion pédagogique	1.7%	1.0%	1.3%	1.6%	2.6%	3.3%	1.9%
... TTC informatifs / fonctionnement de l'établissement	1.9%	2.6%	3.4%	2.1%	2.0%	3.2%	2.0%
... Concertation entre collègues (hors TTC)	4.0%	2.2%	2.9%	3.5%	3.0%	5.9%	4.6%
... Temps de réflexion et discussion avec l'autorité scolaire	0.7%	0.7%	0.6%	0.5%	1.4%	1.6%	0.8%
... Concertation avec les autres partenaires	0.9%	0.5%	0.2%	0.7%	0.7%	0.5%	0.5%
... Entretien avec les parents d'élèves	3.0%	0.1%	0.0%	0.0%	3.3%	0.5%	1.9%
... Echanges personnalisés avec les élèves	0.7%	0.4%	0.0%	0.4%	1.0%	0.4%	0.5%
... Rédaction rapports / dossiers élèves	1.5%	0.2%	0.4%	0.9%	2.1%	2.2%	1.6%
... Traitement courriels, consultation sites métiers (ETIDEP)	4.1%	4.6%	6.5%	7.7%	7.1%	5.8%	4.8%
... Tâches administratives	2.2%	2.1%	2.9%	1.0%	4.5%	2.3%	1.6%
... Autre tâche	1.8%	3.4%	4.9%	3.8%	2.5%	2.3%	1.5%

Légende

TiT : Titulaire de classe / MS CM : MS corps et mouvement / MS EMR : MS éducation musicale et rythmique / MS AV : MS arts visuels / CLACC : Responsable d'une structure d'accueil / ECSP : Enseignant-e chargé-e du soutien pédagogique / Deux fonctions : Titulaire de classe et ECSP/CLACC.

mis à leur disposition durant la semaine est « suffisant » (spécialement pour les échanges avec l'autorité scolaire, les parents ou encore avec les élèves). Toutefois, les opinions sont relativement plus divisées vis-à-vis du temps disponible pour échanger entre collègues et avec les autres partenaires. Les perceptions des enseignant-e-s sur les tâches à caractère « administratif » convergent beaucoup plus. Tous déclarent avoir suffisamment de temps à accorder aux TTC informatifs / fonctionnement de l'établissement, ce qui n'est en revanche pas le cas du temps alloué à la rédaction de rapports / constitution de dossiers d'élèves ainsi qu'aux tâches administratives.

Dans un second temps, les enseignant-e-s se sont prononcé-e-s sur l'évolution du temps alloué à chacune des tâches au cours des cinq dernières années (« a beaucoup diminué », « a peu diminué », « est resté le même », « a peu augmenté », « a beaucoup augmenté »).

Il en ressort qu'au cours de ces cinq dernières années, la quasi-totalité des enseignant-e-s s'accordent à exprimer un

sentiment d'augmentation, d'intensification de la charge de travail. Ce ressenti concerne tout particulièrement les tâches assignées au domaine administratif. D'un autre côté, il est également intéressant de relever que les seules tâches pour lesquelles une partie des enseignant-e-s estiment que le temps a diminué sont la préparation et la planification de l'enseignement (19%), les TTC d'ordre pédagogique (22%) et la concertation entre collègues (16%).

Conclusion

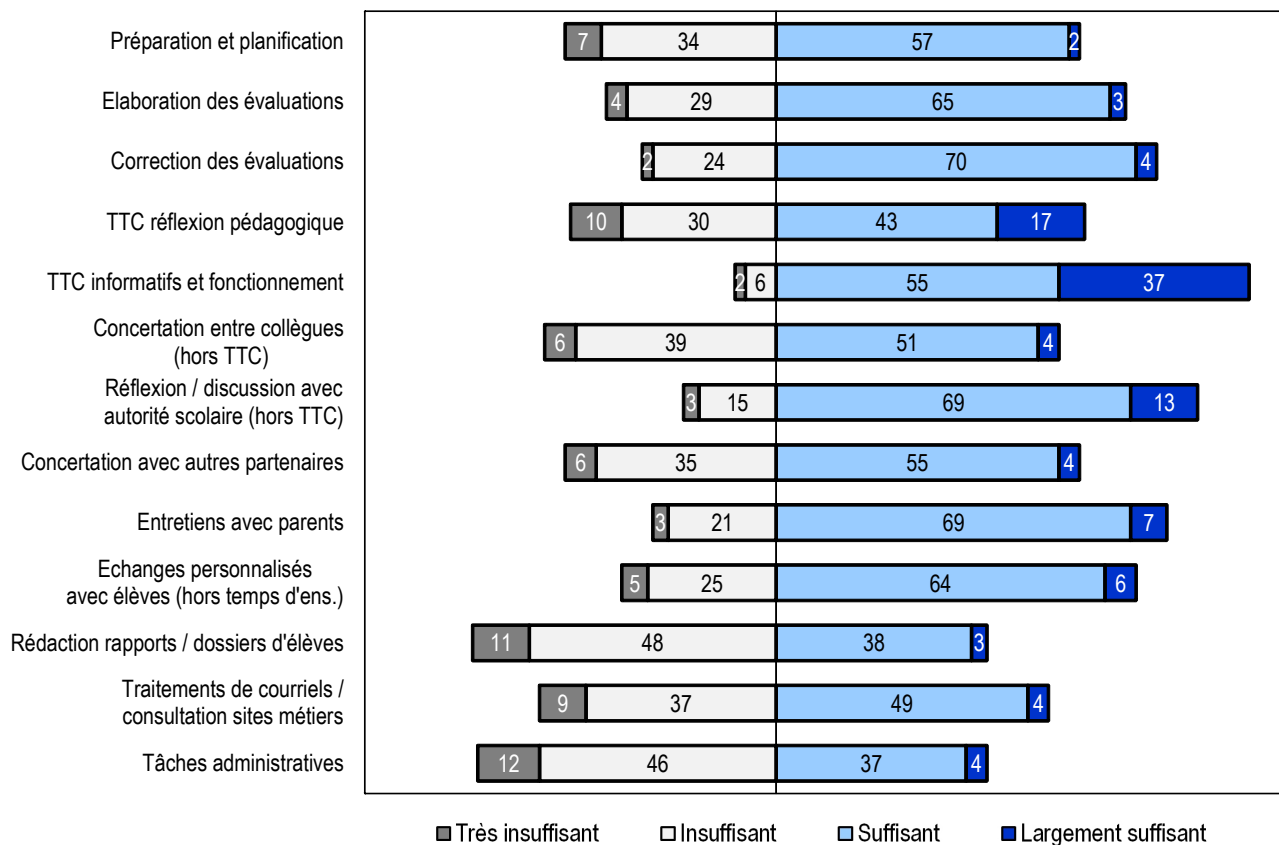
Cette recherche a permis de mettre en évidence que le travail de l'enseignant-e ne se limite pas aux tâches accomplies en classe et en présence des élèves. Ainsi, alors que les activités d'enseignement face à la classe, d'accueil scolaire, et de surveillance des récréations sont réalisées durant le temps de présence obligatoire dans l'établissement, d'autres activités, souvent moins visibles, sont faites en dehors de ce temps. Parmi ces dernières, on trouve des tâches pédagogiques, directement liées avec l'enseignement (allant de la planification des leçons à la cons-

truction et correction d'évaluations), mais également des tâches de gestion et d'organisation qui ont trait aux différents aspects du travail en établissement scolaire (TTC, tâches de collaboration, tâches administratives).

Les activités accomplies par les enseignant-e-s durant le temps de présence obligatoire dans l'établissement sont tout aussi conséquentes que les autres tâches puisqu'elles représentent toutes deux environ la moitié du volume horaire des enseignant-e-s. D'autres études récentes ont mis en évidence que les tâches menées hors de la classe représentent plus de 50% du temps de travail hebdomadaire des enseignants (Angle et al., 2008 ; Direction de l'évaluation et de la prospective, 2001 ; Landert & Brägger, 2009 ; Menter et al., 2006). Ces différents travaux soulignent de ce fait la diversité du métier d'enseignant au primaire qui, de loin, ne se résume pas au travail effectué durant l'horaire scolaire.

Cette recherche révèle également que les tâches se répartissent de manière différente selon le taux d'activité des enseignant-e-s et selon la fonction qui est occupée. Globalement, nous avons

Graphique 2. **Évaluation par le corps enseignant de la quantité de temps à disposition pour chacune des tâches hebdomadaires (N=915)**



Clé de lecture

Pourcentage par modalité de réponse (« très insuffisant », « insuffisant », « suffisant », « largement suffisant ») pour chaque tâche hebdomadaire. De 65 enseignant-e-s (préparation et planification) à 252 enseignant-e-s (échanges personnalisés avec les élèves) n'ont pas répondu à la batterie de questions.

constaté que lorsque le taux d'activité diminue, la part des tâches relevant de la catégorie pédagogique devient également moins importante. En compensation, la part des tâches d'organisation et de gestion augmente avec une nette prédominance des tâches à caractère administratif (tâches administratives, traitement de courriel, TTC informatifs et fonctionnement de l'établissement). Ceci n'est toutefois pas une spécificité de l'enseignement primaire puisque des résultats similaires ont été observés dans les autres degrés d'enseignement (Ducrey et al., 2014b ; Ducrey et al., 2010a ; Ducrey, Hrizi, & Issaieva Moubarak-Nahra, 2010b). Par ailleurs, nous avons observé que les tâches réalisées par les enseignant-e-s ont un poids différent en fonction du type de poste occupé, reflétant probablement les spécificités associées à chacune des fonctions définies par le DIP dans le contexte de l'enseignement primaire genevois. Ce qui pèse sur la charge de travail des enseignant-e-s, surtout la part de tâches d'organisation et de gestion, est perçu comme de plus en plus lourd et occupant beaucoup de temps.

Cette étude, qui a permis de quantifier la part du temps de travail consacrée aux différentes tâches, contribue assurément à une meilleure connaissance du métier d'enseignant-e et de sa composition. Toutefois, elle n'aborde que certains aspects de la charge de travail et ne permet pas de rendre compte de toute sa complexité. Ainsi, comment expliquer la très grande hétérogénéité des volumes horaires déclarés par des enseignant-e-s ayant un même taux d'activité ? Est-ce lié à l'aspect auto-rapporté de la mesure ? Est-ce plutôt dû au choix de la semaine de référence qui ne serait pas représentative d'une charge de travail « moyenne » pour un certain nombre d'enseignant-e-s ? Y aurait-il d'autres facteurs, personnels, structurels ou contextuels susceptibles d'expliquer ces variations ? Une première réponse à ces questions consisterait à répliquer cette recherche en interrogeant les enseignant-e-s à différents moments de l'année scolaire pour mieux rendre compte de la variabilité de leur charge de travail au cours du temps. Par ailleurs, envisager d'autres méthodes de recherche, plus qualitatives (des entretiens avec des enseignant-e-s par exemple) serait aussi une démarche pertinente dans la mesure où cela permettrait d'aborder la charge de travail des enseignant-e-s de manière multidimensionnelle. Comme l'indiquait déjà

Leplat en 1976, « *il faut renoncer à rendre compte par un indicateur unique de la charge représentée par un travail. Tout travail, même le plus simple, met en jeu des systèmes fonctionnels divers et nécessite leur coordination selon des modalités de régulation complexes qui pourront varier dans le temps et selon les individus* ». ■

Références

- Amigues, R. (2002). L'enseignement comme travail. In P. Bressoux (Ed.), *Les stratégies de l'enseignant et situation d'interaction* (pp. 199-214). Note de synthèse pour Cognitique. Programme École et Sciences Cognitives.
- Angle, H., Gilby, N., Fearn, A., Bassett, C., Elston, D., & McGinial, S. (2008). *Teachers' workloads diary survey*. London: BMRB Social Research.
- Bayer, E. (1986). Une science de l'enseignement est-elle possible ? In M. Crahay & D. Lafontaine (Ed.), *L'art et la science de l'enseignement* (pp. 483-507). Bruxelles : Labor.
- Bayer, E. & Ducrey F. (2001). Une éventuelle science de l'enseignement aurait-elle sa place en sciences de l'éducation ? In R. Hofstetter & B. Schneuwly (Ed.), *Le pari des sciences de l'éducation* (Raisons éducatives, pp. 243-276). Bruxelles : De Boeck Université.
- Clot, Y. (1999). *La fonction psychologique du travail*. Paris : PUF.
- Direction de l'évaluation et de la prospective (2001). *Devenir professeur des écoles, n°123*. Paris : DEP.
- Ducrey, F., Guilley, E., Hrizi, Y., Petrucci, F., collab. Issaieva Moubarak-Nahra, E. (2014a). *Analyse de la charge de travail des enseignant-e-s de l'enseignement primaire ordinaire (ATE III)*. Genève : SRED.
- Ducrey, F., Guilley, E., Hrizi, Y., Petrucci, F., collab. Issaieva Moubarak-Nahra, E. (2014b). *Analyse de la charge de travail des enseignant-e-s de l'enseignement spécialisé (ATE IV)*. Genève : SRED.
- Ducrey, F., Hrizi, Y., Issaieva Moubarak-Nahra, E., & collab. Alliaata, R. (2010a). *Analyse de la charge de travail des enseignants du secondaire (ATE I)*. Genève : SRED.
- Ducrey, F., Hrizi, Y., & Issaieva Moubarak-Nahra, E. (2010b). *Analyse de la charge de travail des enseignants des centres de formation professionnelle (ATE II)*. Genève : SRED.
- Durand, M. (1996). *L'enseignement en milieu scolaire*. Paris : PUF.
- Landert, C., & Brägger, M. (2009). *LCH Arbeitszeiterhebung 2009 (AZE '09). Bericht zur Erhebung bei 5'000 Lehrpersonen im Zeitraum Oktober 2008 - September 2009*. Zürich : Landert Partner.
- Leplat, J. (1976). Les facteurs déterminants de la charge de travail. *Le Travail Humain*, 40, 195-202.
- Menter, I., McMahon, M., Forde, C., Hall, J., McPhee, A., Patrick, F., & Devlin, A. (2006). *Teacher working time research. Final report to the Scottish negotiating committee for teachers*. Glasgow: University of Glasgow.
- Messing, K., Escalona, E., Seifert, A.M & Demchuk, I. (1996). *La minute de 120 secondes : analyse du travail des enseignantes de l'école primaire*. Montréal / Québec : Centrale de l'enseignement du Québec / Centre pour l'étude des interactions biologiques entre la santé et l'environnement.
- Tardif, M. & Lessard, C. (2000). *Le travail enseignant au quotidien. Expérience, interactions humaines et dilemmes professionnels*. Bruxelles : De Boeck.

Les dernières publications du SRED

Rapports de recherche

- ♦ Que font les jeunes 18 mois après l'obtention de leur diplôme de niveau secondaire II ? Etat des lieux dans les cantons de Vaud et Genève. Publication conjointe URSP-VD et SRED-GE.
K. BACHMANN HUNZIKER, S. LEUENBERGER ZANETTA, R. MOUAD, F. RASTOLDO, collab. G. CHARMILLOT. Avril 2014, 37 p. [doc. 14.005]
- ♦ Le dispositif sport-art-études à Genève. Année scolaire 2012-2013.
A. JAUNIN, F. BENNINGHOFF, collab. L. MARTZ. Janvier 2014, 122 p. [doc. 13.023]
- ♦ Analyse de la charge de travail des enseignant-e-s de l'enseignement spécialisé (ATE IV).
F. DUCREY, E. GUILLEY, Y. HRIZI, F. PETRUCCI, collab. E. ISSAIEVA MOUBARAK-NAHRA. Janvier 2014, 45 p. [doc. 14.003]
- ♦ Analyse de la charge de travail des enseignant-e-s de l'enseignement primaire ordinaire (ATE III).
F. DUCREY, E. GUILLEY, Y. HRIZI, F. PETRUCCI, collab. E. ISSAIEVA MOUBARAK-NAHRA. Janvier 2014, 50 p. [doc. 14.002]
- ♦ Evaluation du dispositif d'assistants à l'intégration scolaire (AIS).
V. JENDOUBI, F. BENNINGHOFF, P.-A. WASSMER. Janvier 2014, 91 p. [doc. 13.024]
- ♦ Le service social de l'enseignement postobligatoire genevois.
C. A. KAISER, F. RASTOLDO, collab. R. ALLIATA. Décembre 2013, 41 p. [doc. 13.022]
- ♦ Enfants à besoins éducatifs particuliers. Institutions de la petite enfance à Vernier : aide à l'élaboration d'une statistique, 2012-2013. M. PECORINI, V. JENDOUBI. Novembre 2013, 61 p. [doc.13.021]
- ♦ Le saut de classe à l'école primaire genevoise. Etude rétrospective sur 17 ans de dispense d'âge (1993-2009).
V. JENDOUBI, A. JAUNIN, N. JAGASIA. Novembre 2013, 116 p. [doc. 13.020]
- ♦ Evolution des compétences en lecture et en écriture au cycle d'orientation chez des élèves à risque. Etude longitudinale.
J. LURIN, A. SOUSSI, coll. P. ZESIGER. Novembre 2013, 172 p. [doc. 13.018]

Indicateurs du système d'enseignement

- ♦ Mémento statistique de l'éducation à Genève. Édition 2014.
Printemps 2014, dépliant 16 p.
- ♦ Chiffres-clés du réseau d'enseignement prioritaire (REP).
O. LE ROY-ZEN RUFFINEN, A. SOUSSI, A. EVRARD. Novembre 2013, 31 p. [13.019]
- ♦ Taux de certification secondaire II. Rapport de synthèse.
A. JAUNIN, O. LE ROY-ZEN RUFFINEN. Octobre 2013, 68 p. [doc. 13.017]

Notes d'information

- ♦ No 59 : Le saut de classe à l'école primaire genevoise. V. JENDOUBI, A. JAUNIN, N. JAGASIA. Janvier 2014, 8 p.
- ♦ No 58 : Le service social de l'enseignement postobligatoire genevois. C. A. KAISER, F. RASTOLDO, coll. R. ALLIATA. Décembre 2013, 8 p.
- ♦ No 57 : Evolution des compétences en littératie chez des adolescents à risque (EVOLIT): quels sont les facteurs de résilience?
J. LURIN et A. SOUSSI. Novembre 2013, 8 p.
- ♦ No 56 : L'observation des faits de violence en milieu scolaire à Genève.
D. GROS. Novembre 2013, 8 p.
- ♦ No 55 : Prévisions cantonales d'effectifs d'élèves de l'enseignement public pour la période 2013-2016.
F. PETRUCCI, L. MARTZ et A. EVRARD. Juin 2013, 8 p.

Informations complémentaires:

franck.petrucci@etat.ge.ch, +41/0 22 546 71 22 – edith.guilley@etat.ge.ch, +41/0 22 546 71 51
francois.ducrey@etat.ge.ch, +41/0 22 546 71 61 – youssef.hrizi@etat.ge.ch, +41/0 22 546 71 32
elisabeth.moubarak@etat.ge.ch. +41/0 22 546 71 33

Edition:

narain.jagasia@etat.ge.ch, 022 546 71 14

Version électronique de cette note:

<http://www.ge.ch/recherche-education/doc/publications/notesinfo/notes-sred-60.pdf>